



Communauté métropolitaine  
de Montréal

## **AVIS PUBLIC**

### **Modification à l'avis public paru dans Le Devoir concernant l'assemblée ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal**

Un avis public était publié dans le journal Le Devoir en date du 18 novembre 2021 concernant l'ajout d'une séance ordinaire du Conseil le 9 décembre 2021 à 10h00. Le lieu de la séance est modifié. L'assemblée aura lieu à nos bureaux situés au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3A 3L6

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'avis paru le 18 novembre dernier, le public ne sera pas admis, toutefois, vous pourrez assister à la séance en direct ou en différé en vous rendant sur notre site web dans la section des actualités à l'adresse suivante : [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca).

Les personnes désirant poser des questions doivent s'inscrire et transmettre leur question par courriel à l'adresse : [secretariat@cmm.qc.ca](mailto:secretariat@cmm.qc.ca), et ce, au plus tard à 15h00 le 7 décembre 2021.